



Conditions de participation au jeu-concours

La participation au jeu-concours « TGIF Giveaway » et son exécution sont soumises aux conditions suivantes.

1. Objet

Les présentes conditions de participation réglementent la participation au jeu-concours « TGIF Giveaway » de sprd.net AG, Gießstraße 27, 04229 Leipzig, Allemagne (ci-après « Spreadshirt »).

2. Conditions de participation et exécution du jeu-concours

- 2.1 Le jeu-concours débute le 07 août 2015 vers 14 h et se termine le 10 août 2015 vers 8 h.
- 2.2 La participation au jeu-concours est ouverte aux personnes résidant en France et âgées de plus de 18 ans.
- 2.3 Pour participer au jeu-concours, le participant doit poster un commentaire avec une photo de chat ou un GIF de chat répondant à la question suivante : « Quel est votre GIF ou photo de chat préféré ? » postée dans un message publié sur la fanpage Facebook de Spreadshirt <https://www.facebook.com/spreadshirt.fr>
- 2.4 Un t-shirt d'une valeur d'env. 25 euros sera offert à un gagnant choisi parmi tous les participants du jeu-concours « TGIF Giveaway ». Le gagnant sera désigné librement par le jury de Spreadshirt.
- 2.5 La participation au jeu-concours et l'utilisation du prix n'impliquent aucuns frais pour les participants.

3. Déroulement

- 3.1 Le nom du gagnant sera annoncé dans un message publié sur la fanpage Facebook de Spreadshirt <https://www.facebook.com/spreadshirt.fr> le 10 août 2015. Le gagnant sera prié dans ce message de confirmer l'acceptation du prix en envoyant son adresse postale à Spreadshirt par message privé via la fanpage Facebook de Spreadshirt <https://www.facebook.com/spreadshirt.fr>. Après confirmation, le t-shirt sera envoyé à l'adresse postale indiquée. Les éventuels retards de livraison postale sont ensuite à la charge



du gagnant. À la suite d'une entente, le gagnant peut aussi venir chercher le t-shirt au siège de Spreadshirt (sprd.net AG, Gießerstraße 27, 04229 Leipzig, Allemagne).

3.2 Si le gagnant ne confirme pas l'acceptation du prix dans un délai de 14 jours, la remise du prix est annulée. En cas de saisie erronée des coordonnées indiquées (p. ex. adresse postale incomplète), Spreadshirt n'est pas tenue de réclamer l'adresse exacte. Le participant sera tenu responsable en cas de problèmes éventuels liés à la saisie erronée de ses coordonnées.

3.3 Un paiement en espèces de la valeur du t-shirt est exclu.

3.4 Le participant peut renoncer à son prix. Dans ce cas, le t-shirt sera remis en jeu.

4. Exclusion de garantie

Spreadshirt attire l'attention sur le fait que la disponibilité et la fonctionnalité du jeu-concours ne peuvent être garanties. Le jeu-concours peut ne pas avoir lieu ou se dérouler en partie seulement. Son déroulement peut être modifié en raison de circonstances ou d'obligations extérieures, sans que les participants puissent faire valoir le moindre droit envers Spreadshirt.

Cela peut être dû en particulier à des raisons techniques (p. ex., virus informatique, erreur de manipulation ou logicielle/matérielle) pouvant nuire à la bonne exécution du jeu-concours.

5. Responsabilité

5.1 La responsabilité de Spreadshirt est régie par les dispositions légales, sauf indication contraire dans le présent accord. Spreadshirt est tenue de proposer une compensation, quelle qu'en soit la raison juridique, en cas de malveillance et de négligence grave. En cas de négligence simple, la responsabilité de Spreadshirt est engagée uniquement si elle a porté atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, ainsi qu'en cas de violation d'une obligation contractuelle majeure (une obligation dont le respect permet l'exécution du contrat en bonne et due forme et sur le respect de laquelle le partenaire contractuel compte et est en droit de faire confiance) ; dans le dernier cas, la responsabilité de Spreadshirt est toutefois limitée à la compensation du dommage prévisible, se produisant de manière typique.

5.2 Si la responsabilité de Spreadshirt est exclue ou limitée dans le présent accord, il en va de même pour la responsabilité personnelle des employés, salariés, collaborateurs, représentants et auxiliaires d'exécution de Spreadshirt.



6. Indications et conditions de Facebook

- 6.1** Outre ces conditions de participation, la relation entre Spreadshirt, le participant et Facebook est fixée par les conditions de participation (voir <https://www.facebook.com/terms.php>) et les règles de protection des données de Facebook (voir <https://www.facebook.com/privacy>).
- 6.2** Les participants ne peuvent faire valoir aucune prétention à l'égard de Facebook suite à l'utilisation de l'application du jeu-concours ou à la participation au jeu-concours.
- 6.3** L'application du jeu-concours et le jeu-concours en lui-même ne sont en aucun cas sponsorisés, aidés ou organisés par Facebook et n'ont aucun lien avec Facebook.
- 6.4** Toutes les informations et données, transmises par les participants ou collectées via l'utilisation de l'application du jeu-concours, sont uniquement mises à la disposition de Spreadshirt et non de Facebook.
- 6.5** Toutes les demandes et remarques relatives au jeu-concours sont à adresser à Spreadshirt et non à Facebook.

7. Dispositions finales

- 7.1** Si une disposition des conditions s'avère non valide ou inapplicable, la validité du contrat restant ne s'en trouve pas influencée.
- 7.2** Le droit de la République fédérale d'Allemagne s'applique ici à l'exclusion des règles de conflits des lois.